



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le deux décembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-six novembre, sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Etais excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : David ROBINET

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DGST, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel.

Etaient absentes : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication.

၁၃

12. Objet : Manifestation sportive communautaire – Demande de subvention de l'association Running Boust pour l'organisation de la 2^e édition du challenge de l'Empereur

Vu la délibération n° 26 du Conseil communautaire du 30 septembre 2025 portant dernière modification du règlement communautaire de soutien à la politique sportive,

Par dossier complet déposé le 16 octobre 2025, l'association Running Boust a sollicité une subvention communautaire dans le cadre de l'organisation d'un Challenge de course à pied 100 % nature qui s'est déroulé le 23 août dernier.

Le but de ce challenge est de faire le maximum de boucles de 5 kilomètres (120 mètres de dénivelé positif) sur une base de 4 heures ou 8 heures de course. La boucle se situe dans la forêt de Boust et permet une mise en lumière du patrimoine de la Commune sur un parcours 100 % nature. Chaque dossard/inscription équivaut à un don pour l'association « Les Dames de Cœur ». Cette dernière a pour but d'accompagner les personnes, femmes et hommes, atteintes d'un cancer et leurs familles. Pour cette édition, un chèque de 400 € a été remis à l'association thionvilloise.

L'association Running Boust a accueilli 84 participants âgés de 18 à 70 ans pour le challenge de l'Empereur 2025.

Le budget prévisionnel équilibré, présenté par l'association Running Boust pour l'organisation de cette manifestation sportive s'élève à 5 323,53 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 3 134,00 € représentant 58,87 % du budget prévisionnel.

Vu le contrat d'engagement républicain signé et présenté par l'association Running Boust en date du 27 juillet 2025,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 12 novembre 2025,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accorder une subvention de 3 134,00 € à l'association Running Boust au titre des manifestations sportives reconnues d'intérêt communautaire pour l'organisation de la 2^e édition du challenge de l'Empereur,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 3 décembre 2025

Le Président,

Michel PAQUET

